

Appel à communications

**Colloque international
« Hédonisme et Plaisirs »
3 et 4 mars 2020**

Co-organisé par

**Le Département de Français et le Laboratoire de recherche *Langues, Discours et Cultures*,
Institut Supérieur des Sciences Humaines, Université de Jendouba**

Le Département de *Langue, Littérature et Civilisation françaises* de l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba (ISSHJ) et le Laboratoire *Langue, Cultures et Discours* (LDC) co-organisent un colloque international sur le thème « Hédonisme et plaisirs », les 3 et 4 mars 2020.

Argumentaire

En littérature : Du « plaisir du texte », selon l'expression de Barthes, à l'hédonisme qu'il soit apollinien ou dionysiaque, en passant par l'épicurisme issu de la Grèce antique, nous aborderons ces thèmes d'un point de vue théorique, littéraire, culturel et artistique.

Michel Onfray¹ tente de définir l'hédonisme en citant une maxime de Chanfort : « jouis et fais jouir, sans faire de mal ni à toi ni à personne, voilà, je crois, toute la morale ».

La jouissance est donc le fondement de la doctrine hédoniste, la recherche du plaisir dans ses formes multiples y est une règle de vie, le but étant de contenter le corps, le cœur et l'esprit. Pour ce, il est indispensable de respecter deux conditions essentielles : éviter toute forme de souffrance et de peine, car, pour Epicure, « le plus grand plaisir pour le corps consiste à ne pas souffrir, et pour l'âme, à être sans trouble » ; et rejeter tout excès et toute démesure. « Il n'ya pas moyen de vivre agréablement dit-il, si l'on ne vit pas avec prudence », aussi recommande-t-il de « simplifier ses besoins, (de) se dégager de beaucoup de choses, et (de) se contenter de peu » pour se procurer la tranquillité.

Le plaisir est également indissociable d'une certaine distinction, d'une noblesse morale, « il n'est pas possible, selon le principe épicurien, de vivre heureux sans être sage, honnête et juste », comme il ne peut être savouré dans la solitude et l'isolement, d'où l'importance que le philosophe accorde à l'amitié, au partage, etc.

Le plaisir ouvre la voie au bonheur, un bonheur légitime et universel : « la nature, dit Onfray, nous a tous créés pour être heureux : oui, tous, depuis le ver qui rampe jusqu'à l'aigle qui se perd dans la nue »

Ce colloque invite à une réflexion autour de la notion du plaisir qui rime avec désir, pulsion qui habite l'homme, qui le motive, qui trahit ce qu'il a de plus caché, de plus inconscient, de plus incontrôlable; il s'agit d'analyser ses fondements, d'embrasser ses dimensions philosophique, psychanalytique et sociale.

¹.Michel Onfray, *L'invention du plaisir*, Livre de Poche, 2002.

En langue, une interrogation sur le sens même du mot plaisir tel qu'il est donné dans les dictionnaires de langue pourrait aider à soulever un certain nombre de questionnements : Qu'est-ce que c'est qu'un plaisir ?

A vrai dire, il n'existe pas de définition précise du mot *plaisir*. Les dictionnaires ont tendance à le définir de façon plutôt vague, comme « un état affectif agréable, durable, que procure la satisfaction d'un besoin, d'un désir ou l'accomplissement d'une activité gratifiante » (*Le TLFi* 2019) ou comme « un état de contentement que crée chez quelqu'un la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, d'un désir » (*Le Larousse en ligne* 2018) ou encore comme un « état affectif fondamental (affect), un des deux pôles de la vie affective; sensation ou émotion agréable, liée à la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, à l'exercice harmonieux des activités vitales » (*Le Grand Robert électronique*).

Il ressort de ces définitions que le plaisir est un état statique « durable » motivé par un besoin ou une activité mentale ou autre, prenant place dans l'environnement du sujet. Le deuxième point commun entre ces définitions est l'importance accordée à la dimension hédonique du /des plaisir(s), mise en relief par des expressions comme « un état affectif agréable », « un état de contentement » ou encore par l'expression « sensation ou émotion agréable ».

La prépondérance de cette dimension hédonique est essentielle ; elle est présente dans toutes les expressions mettant en jeu le mot *plaisir* et elle s'organise le plus souvent selon une double polarité : positive (un plaisir merveilleux / magnifique / intense / parfait / magistral, etc.) ou négative (un plaisir mélancolique / triste / égoïste / pervers / sadique / violent / malsain, etc.).

Beaucoup d'autres moyens linguistiques peuvent être mis à profit pour mettre en évidence cette double dimension hédonique et s'interroger par là même sur l'existence de types de plaisirs.

En ce qui concerne l'axe « langue », il serait intéressant de se demander s'il existe en langue des dénominations propres à la notion de plaisir ? Si non, quelle réponse linguistique peut-on apporter à l'absence de dénominations de plaisirs ?

Se pose également la question de savoir quelles sont les formes linguistiques employées pour exprimer les plaisirs ?

Une piste de recherche serait d'explorer toutes les constructions mettant en jeu le mot « plaisir », telle que la forme *plaisir de X*, avec X comme source de plaisir (le plaisir d'écrire / le plaisir de mentir / le plaisir de l'amour, etc.).

Une autre piste serait d'étudier des expressions plus complexes comme *trembler / crier / hurler / frissonner / rougir / mourir / rire (de plaisir)*.

L'exploration de ces différents moyens – il y en a certainement beaucoup d'autres – permettra d'apporter une réponse à la question de la catégorisation des plaisirs.

Enfin, il serait également intéressant de souligner la dimension subjective qui guide l'expression de la notion de *plaisir*, en explorant les différentes marques linguistiques de cette subjectivité.

En ce qui concerne l'axe « littérature », plusieurs pistes sont suggérées afin d'alimenter cette question :

- La recherche du plaisir dans les œuvres littéraires.
- Le rapport entre « plaisir du texte » et jouissance intellectuelle.
- La censure et la condamnation du plaisir à travers les siècles.
- La quête du plaisir et les représentations du plaisir dans son contexte,
- Le plaisir dans sa dimension sociale comme partage.
- Plaisirs et déplaisirs,

- Plaisirs et châtement, etc.

Modalités de soumission

Les personnes intéressées doivent soumettre, en fichier attaché word, un projet d'une page comportant :

- les coordonnées de l'auteur (statut professionnel, établissement, adresse électronique)
- le titre, un résumé de 500 mots, une bibliographie de 5 titres maximum et une liste de 5 mots clés (style Times, police 12, marge 2,5, interligne 1)

Les soumissions seront envoyées à l'adresse recherchesishj2017@yahoo.com

Calendrier

| | |
|------------------------|---|
| 10 janvier 2020 | Date limite de soumission des propositions |
| 24 janvier 2020 | Réponse aux contributeurs |
| 20 février 2020 | Date limite d'inscription au colloque et paiement des frais d'inscription |
| 10 mai 2020 | Remise des textes définitifs des communications. Les textes sélectionnés, après une double évaluation anonyme du comité scientifique, seront publiés dans les actes du colloque. |

Frais d'inscription

100 DT pour les participants tunisiens, 100 € pour les autres participants. Les déjeuners des 10 et 11 mars, les pauses café ainsi que le transport vers les hôtels de Ain Draham sont pris en charge.

Comité scientifique

Jacqueline Bacha (Université de Jendouba), Fadhila Laouani (FLAHM), Elisabeth Richard (Université Rennes 2), Christine Evain (Université Rennes 2), Farès Bentaleb (Université Rennes 2), Badreddine Ben Henda (ISSHT), Narjess Saidi (Université de Jendouba), Alain Sebbah (Université de Jendouba), Mokhtar Sohnoun (FLAHM).

Comité d'organisation

Mongia, Abidli, Khaoula Hamed, Hassène Amdouni, Ahmed Kaboub, Anis Terraoui.